

**PROCÈS-VERBAL DE DELIBERATION
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION
D'ÉPARGNE POUR LA RETRAITE
DU 20 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin, à 9H45, les membres de l'ASSOCIATION D'ÉPARGNE POUR LA RETRAITE se sont réunis à l'Espace Avel Vor, 135 route de Santik Beneat, à PLOUGASTEL DAOULAS (29470) sur convocation de son président, par courrier simple ou par courriel.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée à l'entrée en séance par tous les membres présents.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Jacques VERDIER, président de l'association, le bureau de l'assemblée étant par ailleurs constitué de Messieurs Philippe EOUZAN, Christophe HALLEGOT et Benoît CHAPALAIN.

Monsieur Benoît CHAPALAIN est désigné comme secrétaire de séance.

Mesdames Corinne ROUSSEL et Marion SUQUET sont désignées comme assesseurs.

Messieurs Philippe EOUZAN et Monsieur Benoit CHAPALAIN sont désignés comme scrutateurs.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que 189 adhérents sont présents ou représentés.

Monsieur le Président constate que le quorum de 1 000 membres au moins, présents ou représentés, requis statutairement pour qu'une assemblée générale puisse délibérer valablement, n'est pas atteint. Le président déclare que l'assemblée générale ne peut délibérer valablement et qu'en conséquence, une nouvelle assemblée générale est convoquée à 9h55.

Le Président

Jean-Jacques
VERDIER

Les assesseurs

Dominique
COLLOT

Corinne
ROUSSEL

Le secrétaire

Benoît
CHAPALAIN

DocuSigned by:

86B9D9A101AA43F...

Les scrutateurs

Marion
SUQUET

Benoît
CHAPALAIN

